

Vos questions / nos réponses

Mon mari à touché le fond...

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/11/2019 15:13

Bonjour,

J'ai appris il y a 2 mois seulement que mon mari était un gros consommateur (quasi quotidien) de cocaïne.... Après avoir accepté le fait que je sois passé à côté de ça pendant si longtemps... j'ai décidé de rester pour l'aider... il y a 2 mois en fait ses consommations ont augmentées et c'est devenu très compliqué à gérer, il est parti vivre seul sur notre chantier en construction et là ça a été le début de la fin... il s'est détérioré jusqu'au jour où il a pris 3g dans la nuit... puis après trou noir dans sa tête pendant 24h... a son "réveil" il a demandé de l'aide pour la 1ere fois... je l'ai accompagné aux urgences, puis depuis un peu plus de 2 semaines il est hospitalisé en service psychiatrie d'une clinique... j'étais vraiment très fière de lui qu'il essaye..... j'ai vite déchanté... depuis qu'il est en psy, il a tellement régressé... on dirait qu'il a à nouveau 15ans... il y a de tout qui circule librement, il boit énormément d'alcool depuis qu'il y est et a replongé dans la coke il y a 2 jours... cela lui a couté sa permission du week-end pour aller voir nos enfants..... et il m'en veut à moi ... je ne sais plus quoi faire pour l'aider... il nous a ruiner, les enfants sont malheureux, moi aussi... j'ai l'impression qu'il va aller jusqu'à la mort...

Mise en ligne le 07/11/2019

Bonjour,

Il est parfaitement compréhensible que vous vous sentiez inquiète et démunie face à la découverte récente des difficultés que rencontre votre mari et à l'évolution de sa situation depuis. Lors d'une sollicitation précédente, vous nous faisiez déjà part du déroulé de sa prise en charge en psychiatrie, de la reprise des consommations et de l'opportunité pour lui d'accéder à des soins plus spécialisés en addictologie.

Nous vous avions alors donné les coordonnées de deux CSAPA à Bastia qui pourraient, si votre mari le souhaitait, le recevoir et lui proposer un protocole de soins adapté aux difficultés spécifiques dans lesquelles il se trouve. Ces mêmes CSAPA conseillent et accompagnent les proches et il nous semblerait judicieux qu'indépendamment des démarches de votre époux vous preniez contact de votre côté avec l'une de ces équipes.

Nous vous encourageons vivement en effet à ne pas rester seule avec vos peurs et inquiétudes, peut-être aussi éprouvez-vous de la colère ou du ressentiment. C'est important que vous puissiez vous donner l'occasion d'extérioriser tous ces affects possiblement contradictoires pour vous permettre d'envisager la suite avec un peu plus de recul et de sérénité.

Il n'est pas toujours évident de se confier à son entourage dans ce type de contexte, nous ne savons pas si vous avez ou non des proches sur lesquels prendre appui pour vous aider à traverser ce qui se présente de complexe. Quoi qu'il en soit, un soutien extérieur de la part de tiers neutres et non impliqués affectivement par la situation pourrait s'avérer utile. Bien que de manière indirecte, le fait de vous faire aider pourrait être aidant pour votre mari mais aussi pour vos enfants dont vous nous dites qu'ils sont malheureux.

Nous restons présents et disponibles dans le cas où vous souhaiteriez revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger directement et plus précisément sur cette situation éprouvante dans laquelle vous êtes plongée. Nous vous rappelons que nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA - Association Addictions France

Route Royale
20600 BASTIA

Tél : 04 95 31 61 38

Site web : www.addictions-france.org

Secrétariat : Le lundi de 8h30 à 19h, du mardi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi 8h30 à 17h

Accueil du public : Le lundi de 8h30 à 19h, du mardi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi 8h30 à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA ADPS - Association Départementale pour la Promotion de la Santé

Rue Joseph Marie Multédo
Résidence Sélena - Bâtiment C
20600 BASTIA

Tél : 04 95 31 81 30

Site web : www.adpacsapa.com

Secrétariat : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h en journée continue, le mercredi de 12h à 14h et de 15h30 à 19h

Accueil du public : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h en journée continue, le mercredi de 12h à 14h et de 15h30 à 19h

Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h en journée continue, le mercredi de 12h à 14h et de 15h30 à 19h

Substitution : Lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mardi, jeudi, de 9h à 17h en journée continue, le mercredi de 12h à 14h et de 15h30 à 19h, vendredi de 9h à 12h

[Voir la fiche détaillée](#)